

Le 01 JUIN 2021

Le Maire de FOREST-SUR-MARQUE

à

M.E.L.
2 bd des Cités Unies
CS 70043

59040 LILLE

Vos réf. : 20210420 AL LL FD 23

Affaire suivie par :Mme Laurence LEMAI

OBJET : Consultation administrative pour avis sur les projets de modification des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de la MEL

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre courrier du 6 mai 2021, nous vous prions de trouver ci-joint la délibération du Conseil Municipal en sa séance du 25 courant.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.



Le Maire,

Th. DILLIES

DEPARTEMENT
NORD
ARRONDISSEMENT
LILLE
CANTON
VILLENEUVE D'ASCQ

Commune de FOREST SUR MARQUE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2021

N° 37 / 2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 Mai, à 19 h, le Conseil Municipal de Forest sur Marque, étant réuni dans la salle de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Thibault DILLIES, Maire.

NOMBRE

de conseillers en exercice	15
de présents	12
de votants	14

Etaient présents : DILLIES Thibault, CATRICE Pierre-Yves, DELEU Julien, GUERIN Jean-Christophe, GUIBERT Alice, LELEU Sabine, LEMAN François, MAZZOLINI Sylvie, PERCQ Joëlle, PRONIER Bernard, SCALBERT Mary-Armelle, SIMOEN Jean-Pierre.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Stéphanie LEMAIRE : pouvoir à Mme GUIBERT

Mme Laëtitia CASTRO : pouvoir à Mr GUERIN

Absent : Mr Bernard STROBBE

Un scrutin a eu lieu, Mr Julien DELEU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet :

Avis du Conseil Municipal sur les projets de modification des onze PLU de la Métropole Européenne de Lille.

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES PROJETS DE
MODIFICATION DES ONZE PLU DE LA
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE**

I. Présentation des projets de modification des onze PLU de la MEL :

Le 12 décembre 2019, la Métropole Européenne de Lille a approuvé six plans locaux d'urbanisme révisés. Il s'est agi d'une part d'approuver les cinq plans locaux d'urbanisme communaux d'Aubers, Bois-Grenier, Fromelles, Le Maisnil et Radinghem-en-Weppes, et d'approuver d'autre part le nouveau Plan Local d'Urbanisme couvrant les 85 autres communes membres à cette date, dit « PLU2 ». Les nouveaux plans locaux d'urbanisme sont entrés en vigueur le 18 juin 2020.

Le 14 mars 2020, la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la communauté de communes de la Haute-Deûle (CCHD) ont fusionné, portant à quatre-vingt-quinze le nombre de communes couvertes par le territoire métropolitain. En termes de documents d'urbanisme, ces communes en grande partie située dans l'Aire d'Alimentation des Captages du sud de la Métropole, sont dotées de 5 PLU communaux.

La MEL est donc désormais couverte par 11 PLU.

Le 18 décembre 2020, le Conseil métropolitain a décidé d'engager une procédure de modification de ses onze plans locaux d'urbanisme, procédure dont les délibérations 20 C 0406 et 20 C 0408 ont rappelé les objectifs, et fixé les modalités de la concertation préalable.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 2 juin 2021. La convocation du Conseil avait été faite le 18 mai 2021..

Le Maire

II La consultation des communes intéressées dans le cadre de la procédure de modification :

En application de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, le projet de modification doit désormais être soumis pour avis aux communes intéressées de la MEL.

A l'issue de la consultation des communes et des autres personnes publiques associées, le projet de modification sera soumis à une enquête publique unique prévue en septembre 2021.

III. Avis du Conseil Municipal :

Au regard des projets de modification présentés et des discussions en séance :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, émet un avis favorable sur les projets de modification des onze PLU de la Métropole Européenne de Lille. Cet avis sera porté à la connaissance du public dans le cadre de l'enquête publique unique.

Pour copie certifiée conforme.



Mr le Maire,

Th. DILLIES